

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 19 décembre 2024
Rapporteur :
Monsieur Dominique LE ROUX**

N° 50

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 23/12/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 23/12/2024 (accusé de réception du 23/12/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Fonds de concours aménagement des centres-bourgs - Locronan

Quimper Bretagne Occidentale (QBO) a instauré un fonds de concours relatif à l'aménagement des centres-bourgs des communes de moins de 3 500 habitants.

Ce fonds est doté de 900 000 € et permet à chacune des huit communes éligibles de bénéficier de 100 000 € sur une période de six ans.

La commune de Locronan a sollicité QBO pour bénéficier de ce fonds dans le cadre du projet de l'aménagement de son centre-bourg, comprenant notamment :

- la création d'un parc de promenade reliant le centre-bourg au parc actuel du manoir de Kerguérolé ;
- une amélioration qualitative des entrées de bourg (dont l'entrée rue du Prieuré) participant à une meilleure gestion des flux et incitant à une circulation douce et maîtrisée ;
- la création d'un parcours mettant en valeur le patrimoine matériel et immatériel de Locronan.

Le budget global de l'opération est de 827 820,73 € HT soit 993 384,87 € TTC avec en particulier :

- la création d'une circulation piétonne en suivant le cheminement naturel depuis les parkings Mission et Gorréquer ;
- un rétrécissement de la voie de circulation véhicules et son passage en circulation douce afin de diminuer « naturellement » la présence automobile dans le bourg ;

- un aménagement paysager assurant une revégétalisation de l'entrée principale du bourg.

Le fonds de concours entre dans les critères d'éligibilité énoncés par QBO, à savoir un projet d'investissement, situé dans le périmètre aggloméré du bourg et répondant au thème 2, mobilité, accessibilité et sécurité, ainsi qu'au thème 3, cadre de vie et développement durable.

La commune de Locronan sollicite QBO pour abonder son plan de financement de 100 000 €.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire, décide à l'unanimité des suffrages exprimés d'autoriser madame la présidente à verser un fonds de concours de 100 000 € à la commune de Locronan, après acceptation par celle-ci du versement.